



*Elections départementales et régionales, 20 et 27 juin*

*Une France Services en cours de labellisation à Vallet*

 **Dossier :** Notre campagne,  
un milieu de vie à partager



Signature du bail du local commercial situé rue des Forges, le 15 mai 2021.

Une nouvelle période s'offre à nous. Les associations vont reprendre leur place, les adhérents vont pouvoir redécouvrir l'activité physique avec la reprise du sport, la culture recommence à s'animer, le cinéma le Cep a rouvert, le Champilambart revit.

Les commerces avec des adaptations particulières pour certains, vont relancer leur activité, les entreprises se réorganisent.

Malgré les masques, le sourire va revenir sur les visages qui reprendront couleur et joie de vivre.

Pour nuancer, il faut mesurer tout ce qui nous sépare de l'avant Covid et rester malgré tout prudents.

Aujourd'hui, les beaux jours arrivent et les vacances se profilent à l'horizon. Attention, que par des excès nous ne condamnions pas les mois de septembre et d'octobre, restons quand même vigilants, c'est l'enjeu de tous.

Le centre de vaccination, et j'en profite pour remercier tous les bénévoles et professionnels qui y travaillent, bat son plein. Ce sont plus de 2800 personnes qui sont vaccinées chaque semaine contre 300 lors du lancement. Notre salut dans ce combat contre cette pandémie, passe probablement par la vaccination générale de tous.

Dans quelques jours, vous allez être appelés à voter pour les élections départementales et régionales. Permettez-moi de vous rassurer en vous disant que toutes les mesures sanitaires seront prises par tous nos services de manière à ce que votre déplacement puisse se faire avec un minimum de crainte et votre devoir et votre droit de vote pourront s'exprimer dans les meilleures conditions. Je tiens à remercier l'ensemble des services qui par un ajustement continu ont toujours fait en sorte que la ville continue de travailler, d'avancer, de s'adapter au service de ses habitants. Cela a été très compliqué, espérons que le ciel s'éclaircisse.

Dans ce bulletin vous allez découvrir de nouveaux sujets, une création de commerce.

Comme annoncé précédemment les équipements sportifs et culturels ont rouvert. La collectivité après avoir entendu, écouté, concerté, adapte au mieux le protocole sanitaire qui nous est imposé par les services de l'Etat, dans un objectif de bien-être pour tous.

Le 26 juin, en étroite collaboration avec la ville de Vallet, l'Office Municipal des Sports organisera sur le site du Champilambart un forum des associations avec la particularité cette année d'ouvrir la participation aux associations culturelles qui le désirent. La date est d'ores et déjà fixée. A vous parents qui demain souhaitez être acteur en devenant bénévole ou en inscrivant vos enfants dans une des 48 associations valletaises et bien n'hésitez pas à faire ce déplacement. Cela sera un soutien important pour les organisateurs, un signe important que le milieu associatif est indispensable pour le bien vivre ensemble. Pour clôturer sur ces propos d'encouragement, Kennedy disait « Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays », alors soyons tous acteurs.

A votre écoute !

Jérôme Marchais, Maire de Vallet

*Les associations vont reprendre leur place, les adhérents vont pouvoir redécouvrir l'activité physique avec la reprise du sport, la culture recommence à s'animer, le cinéma le Cep a rouvert, le Champilambart revit.*

**Magazine Municipal :**  
Tirage 4 500 exemplaires  
Mairie - 9 rue François Luneau  
44330 Vallet - 02 40 33 92 00

**Directeur de la publication :**  
Jérôme Marchais

**Directeur de rédaction :**  
Jérôme Marchais

**Rédaction, mise en page :**  
Floriane Épié, Estelle Cotonnec  
communication@vallet.fr

**Crédits photos :**  
Mairie, associations, Photographiein,  
Maxence GROSS

**Maquette :** Service communication

**Imprimeur :** Editions Offset 5

**Distribution :** Andegave communication



## Covid-19 : soutien psychologique pris en charge à 100 % pour les 3-17 ans

La crise sanitaire a entraîné une dégradation de l'état de santé mentale et psychologique de la population française, et en particulier de celle des enfants et des adolescents. C'est



la raison pour laquelle le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance Maladie lancent, à partir de début juin 2021, le dispositif de soutien psychologique d'urgence PsyEnfantAdo.

Ce dispositif s'adresse aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans inclus en souffrance psychologique d'intensité légère à modérée. Il prévoit une prise en charge psychologique adaptée aux besoins de l'enfant ou du jeune, réalisée par un psychologue, dans la limite de 10 séances. Une prescription médicale est nécessaire, l'ordonnance pouvant être établie jusqu'au 31 octobre 2021. Les séances seront prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais pour les familles et ce jusqu'au 31 janvier 2022.

Pour en savoir plus : [www.psyenfantado.sante.gouv.fr](http://www.psyenfantado.sante.gouv.fr)

## À noter :

### Bien vivre ensemble : quelques règles simples

**Que l'on habite une maison ou un appartement, mais aussi lors de ses déplacements, il est important de respecter quelques règles pour ne pas troubler la vie des voisins ou bien des riverains.**

#### Attention aux bruits de voisinage !

De jour comme de nuit, limitons les nuisances sonores ! De manière générale, les bruits audibles de l'extérieur de la propriété et portant atteinte à la tranquillité du voisinage (par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif) sont interdits.

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont pas autorisées aux heures suivantes (arrêté municipal du 6 mars 2003):

- les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : avant 8h et après 20h
- les samedis : avant 8h et après 19h
- les dimanches et les jours fériés

#### Les feux et le brûlage des déchets sont interdits

De manière générale, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, même en incinérateur, sur l'ensemble du département. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage sur place.

#### Entretien son terrain et ses plantations

Avec l'arrivée de l'été, la végétation de nos jardins devient vite abondante. Un entretien régulier (débroussaillage, taille...) s'impose. Cela évite d'attirer les nuisibles et de laisser les plantes invasives proliférer, tout en prévenant tout risque d'incendie en cas de forte chaleur.

2-3 Édito - En bref

4 Informations municipales

5 La ville bouge

6-7 Dossier : vie agricole

7-19 À Vallet

20 Rendez-vous

21 Vivre ensemble

22-23 Communauté de communes

## Bassin versant de la Sèvre Nantaise, informations cyanobactéries

Des algues bleues appelées aussi cyanobactéries sont présentes dans nos rivières, tout particulièrement sur la Moine et la Sèvre Nantaise de Clisson jusqu'à la Loire. De juin à octobre elles prolifèrent et peuvent avoir des conséquences sur les animaux domestiques et l'homme. Des toxines peuvent provoquer des maux de ventre et de tête, des nausées...

Pour en savoir plus : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)





## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'apprentissage de la citoyenneté et l'engagement de la jeunesse

Nous souhaitons commencer cette tribune par des félicitations. Nous félicitons tous les jeunes valletais bénévoles dans les associations sportives, culturelles ou sociales ; jeunes conseillers municipaux ; jeunes pompiers ; secouristes de la protection civile ou de la croix rouge ; cadets de la défense ; élèves de préparation militaire... Nous sommes fiers de vous !

Lors du dernier conseil municipal, la proposition de notre équipe de mettre en place un passeport citoyen pour les élèves de primaire a fait l'objet d'une farouche opposition de la part d'un groupe minoritaire de l'opposition se revendiquant d'une mouvance dite « liste citoyenne ». Mais peut-être ne donnons-nous pas le même sens au mot « citoyen ».

Nous sommes fermement convaincus que la citoyenneté est la clef de voûte de notre société. La citoyenneté c'est ce qui lie l'individu au groupe, et non une simple mention sur un passeport.

A une époque où l'individualisme a pris l'ascendant, il nous paraît essentiel d'apprendre à nos jeunes que la citoyenneté française apporte des droits et des devoirs mais surtout, qu'elle est une composante essentielle du lien social qui nous unit.

L'école reste le lieu privilégié de cet apprentissage, cependant la commune mène des actions complémentaires telles que le conseil municipal des enfants ou le rallye citoyen. Notre

équipe souhaite ajouter une initiative complémentaire : le passeport citoyen.

Son objectif est d'inciter les jeunes à réaliser 4 actions individuelles et 4 actions collectives au profit de la communauté. Ils devront ainsi réaliser des actions en lien avec le devoir de Mémoire, l'éco-citoyenneté, l'acceptation de la différence, les dangers du numérique, la solidarité et le lien intergénérationnel.

Le passeport citoyen permet de mettre en avant l'implication des jeunes tout en leur faisant prendre conscience de la place qu'ils occupent dans la cité (origine du mot citoyen). Il nous apparaît comme un moyen pertinent pour leur enseigner les valeurs de la République.

La remise d'une médaille (signe purement symbolique) en fonction du nombre d'actions réalisées a fait particulièrement débat et a poussé le groupe Vallet en transition à voter contre notre proposition.

Comme dans le monde sportif, nous pensons que la remise de distinctions incite les participants à se dépasser et peut avoir valeur d'exemple.

Pour accompagner ce dispositif, nous savons pouvoir compter sur le soutien des établissements scolaires.

## VALLET EN TRANSITION

Mobilisation citoyenne et sortie de crises :

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une mobilisation citoyenne la plus large possible afin de surmonter les difficultés multiples que nous vivons. Nous savons que tout le monde n'a pas forcément le temps de s'impliquer beaucoup, mais s'informer et donner son avis nous semble à la portée de tou.te.s.

Par exemple, cette année aura lieu une concertation publique pour le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). C'est un projet de développement durable d'échelle intercommunale qui devrait toucher à beaucoup d'aspects de notre quotidien. N'hésitez pas à vous emparer de ce sujet et vous informer - l'écologie étant un sujet majeur de notre quotidien - l'impact climatique sur les vignes nous l'a rappelé encore cette année.

Pour ce qui est des informations communales, qui sont elles aussi parfois compliquées à trouver, nous avons pris l'initiative de retransmettre les conseils municipaux via youtube et notre page facebook. Vous pouvez les consulter quand vous voulez afin de vous tenir informé.

Vous pourrez notamment y apprendre qu'un projet de « passeport du civisme » a été voté pour être mis en place

sur Vallet. C'est un projet qui part d'une bonne intention, mais qui nie des dizaines d'années de recherches en sciences sociales et risque de ne pas produire les effets voulus. Or nous pensons qu'une consultation des élèves, de leurs parents et de leurs professeurs aurait permis de réfléchir au civisme différemment.

Nous continuerons ces diffusions tant que la majorité n'aura pas pris le relais, vous pourrez donc suivre prochainement l'évolution de différents grands projets comme la rénovation du gymnase des Dorices et les nouveaux aménagements de la rue de Bazoges et de la place Charles de Gaulle.

Comptant sur votre participation pour des décisions plus justes.

Vallet en Transition

Contacts : 06.20.53.76.99; valletenttransition@protonmail.com ; facebook.

## VALLET NOUVEL AIR

En raisons des élections départementales et régionales de fin juin 2021, l'équipe Vallet Nouvel air n'a pas souhaité transmettre de tribune pour les mois de juin et juillet 2021.

Contact : valletnouvelair@gmail.com Tél : 06.58.48.03.97, Facebook : Vallet nouvel air



**Naissance de Shakira à la coulée de la Logne,**  
21 mars 2021. ©Photographein.



**Atelier Graph, Vallet animation IFAC,**  
17 mars 2021.



**Les équipes du pôle culturel,**  
avril 2021.



**Initiation au théâtre avec les CP de Paul Éluard,**  
10 mai 2021.



**Cérémonie de commémoration,**  
8 mai 2021.

## Notre campagne, un milieu de vie à partager!

La viticulture et l'agriculture représentent 3 700 d'hectares (1 700 hectares de vignes et 2 000 hectares de zones agricoles) sur les 6 000 hectares de la ville. Il s'agit d'une entité économique importante à Vallet. L'agriculture fait partie du patrimoine ancestral et de l'identité de la commune, les cultures façonnent le paysage. Elles offrent des possibilités de balades pour les habitants mais demeurent avant tout des zones de travail.

### Cultiver de bonnes relations pour une cohabitation harmonieuse


La proximité entre les acteurs du secteur agricole et les habitants peut causer certains désagréments; il est donc dans l'intérêt de tous d'apprendre à cohabiter. Cultiver de bonnes relations, c'est favoriser le vivre-ensemble et le partage harmonieux de l'espace commun. Le travail agricole est par nature bruyant, parfois odorant et soumis aux aléas de la météo. Il peut donc importuner les voisins. De l'autre côté, les agriculteurs doivent composer avec des promeneurs et leurs chiens, avec des gens qui traversent les champs et causent des dégâts aux cultures, avec des déchets abandonnés...


Une classification des chemins existe afin de déterminer les différents usages :


- chemins répertoriés en chemin de randonnée PDIPR = priorité aux promeneurs
- chemin d'exploitation dit de remembrement = usage mixte entre promeneurs, agriculteurs et viticulteurs.
- chemin entre les parcelles= priorité aux agriculteurs-viticulteurs, attention vous êtes sur des propriétés privées.


Les zones agricoles sont avant tout des espaces de travail, si les promeneurs sont autorisés à utiliser les chemins, il est essentiel de respecter certaines règles.

#### De bonnes pratiques à adopter :

 **Tenir son chien en laisse et ramasser les déjections canines**  
Pour éviter de déranger les troupeaux et les personnes qui travaillent, prévenir les accidents et éviter de souiller le foin qui peut mettre en danger la santé du bétail.

 **Respecter les clôtures**  
Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se retrouvent sur la chaussée.

 **Ne pas jeter ses déchets dans la nature**  
Pour garder une nature propre et agréable. Certains détritiques peuvent s'avérer dangereux pour les animaux et les cultures.

 **Ne pas se garer n'importe où**  
Pour ne pas gêner le passage des engins agricoles et ne pas endommager les cultures.

 **Ne pas cueillir les fruits et légumes et fouler les prés et les champs**  
Pour respecter les récoltes et le travail des agriculteurs/viticulteurs



### Ne pas emprunter les chemins à quad ou à moto

Pour ne pas endommager les chemins et pour ne pas déranger les personnes qui travaillent

### Protéger les cultures

Pour réussir leurs récoltes (céréales ou vignes) les agriculteurs doivent protéger leurs cultures.

Afin de mieux comprendre les différents modes de production utilisés, la Chambre d'agriculture a publié un document afin de répondre aux différents questionnements de la population (extrait ci-dessous).

**Pourquoi la vigne est-elle traitée ?**  
La vigne est un organisme vivant. Elle a besoin d'être protégée contre des maladies et des ravageurs favorisés par certaines conditions météorologiques.

**Pourquoi les vignerons ne sont-ils pas tous en bio ?**  
En tant que chefs d'entreprises, les vignerons choisissent leur mode de production en fonction de leur ambition personnelle et de critères propres à leur exploitation (technique, marché, économique...).

**Si ce n'est pas bio, c'est forcément néfaste pour l'environnement ?**  
Faux. Plusieurs autres modes de production sont reconnus pour leur approche environnementale. C'est notamment le cas de la démarche certifiée HVE (haute valeur environnementale), et de la démarche labellisée Terra Vitis.

**Le choix du mode de production a-t-il un impact sur le prix du produit fini ?**  
Produire du vin dans une démarche environnementale a un coût. Cela demande plus de matériel et plus de temps de main d'œuvre. Au final, ce coût se traduit par un prix de vente plus élevé demandé au consommateur.

**Le matériel est-il de plus en plus performant ?**  
Les équipements évoluent et sont de plus en plus performants en matière de ciblage et de dosage des traitements. Les matériels de pulvérisation confinée permettent de réduire la dispersion de produit dans l'air.

**Le matériel est contrôlé.**  
Vrai. Comme pour une voiture, le matériel de pulvérisation est contrôlé tous les 5 ans, pour garantir une utilisation optimale, respectueuse de l'environnement et des personnes. Régulièrement, les vignerons vérifient les bons réglages de leur matériel.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'intégralité de ce document disponible sur le site de la ville : [www.vallet/terroirvallet](http://www.vallet/terroirvallet). Des vidéos thématiques "viticulture-comprendre-les-produits-phytosanitaires" sont également consultables sur le site de la chambre d'agriculture : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr).

### Une saisonnalité du travail agricole

Vous avez pu voir ou apercevoir, courant avril, différents systèmes de lutte contre le gel de printemps (éolien, bougie, aspersion) qui malheureusement n'ont pas suffi pour protéger les récoltes car les nuits ont été plus froides que prévues.

Malgré cela, la vie agricole continue d'avancer, juin et juillet sont les mois clés pour réussir les récoltes. Vous allez croiser beaucoup de tracteurs pour faire les foin, les ensilages d'herbes et le début des moissons (colza, blé et orge). Pour les vignerons c'est le moment d'assurer la protection d'une bonne floraison, qui sera le fruit de belles grappes, pour faire le meilleur des Muscadet.

### Un travail de concertation avec les viticulteurs et agriculteurs

Une concertation a été menée par la délégation gestion des espaces agricoles et viticoles auprès des agriculteurs, viticulteurs de Vallet l'objectif étant de travailler par groupe de travail sur 3 objectifs :

- gérer le foncier,
- améliorer les relations avec les habitants,
- développer de nouvelles filières agricoles sur Vallet.

Ces échanges ont fait l'objet de plusieurs propositions. D'ici la fin de l'année, un référentiel des friches sera réalisé par les agriculteurs, viticulteurs. Ce travail permettra de mettre en évidence le potentiel agronomique disponible sur Vallet et de trouver des solutions pour adapter des nouvelles cultures aux sols.

Des viticulteurs passeront ainsi sur les terres agricoles pour réaliser ce travail.

Certains agriculteurs déplorent le comportement de promeneurs qui ne respectent pas toujours leur travail par manque souvent de connaissance. Aussi, un travail de communication est en réflexion pour expliquer à la population les enjeux de l'agriculture, les méthodes utilisés mais aussi pour présenter les produits locaux. Pour cela, l'organisation d'événements est envisagée. Cette sensibilisation passe aussi par des actions de communication ; des informations régulières seront publiées sur les supports d'informations, des panneaux de signalétique sont également en cours de réflexion.

Une réunion publique sera organisée pour expliquer à la population les procédés et techniques alternatives utilisées, celles-ci étant en évolution constante.

Un dernier travail est effectué autour du développement de

nouvelles filières agricoles. Peut-on créer de nouveaux types d'agriculture sur Vallet comme l'agroforesterie, planter des arbres fruitiers dans des parcelles agricoles ? Comment peut-on valoriser les cultures céréalières spécifiques, créer des filières bois-énergie par la récupération de souches ou par du reboisement ?

Chaque réunion a réuni 14 participants, de tout profil, de secteur agricole différent et utilisant des techniques variées.

Ce travail de réflexion se poursuit, il fera l'objet d'une restitution publique envisagée au printemps 2022.

### Actualité vigneronne

Comme évoqué précédemment, les moyens de lutte contre le gel de printemps n'ont pas été assez efficaces pour protéger notre vignoble. La conséquence est que 90% de la surface de notre vignoble valletais a été détruite. Dans un cycle de vie de la vigne, nous commençons par la taille de novembre à mars. Ensuite en avril



arrive le débourrement, démarrage de la végétation, c'est à ce moment où tout se joue, car les premières feuilles sortent accompagnées des grappes sur leurs rameaux. Donc quand le gel de printemps intervient dans ce cycle les futurs grappes sont détruites, nous avons coutume de dire entre vignerons que les vendanges sont faites.

Aujourd'hui, comme la nature a horreur du vide un second bourgeon va renaître, par contre il n'aura pas de grappes, le paysage sera de nouveau verdoyant mais vide de future récolte...

Si vous voulez en savoir plus, venez à la rencontre des vignerons qui seront heureux de vous raconter leur métier, leur passion, leurs vins, leurs activités.

En conclusion, n'hésitez pas à venir dans les caves, et en cas d'absence, le numéro de téléphone est souvent écrit sur la porte.

Alors osez appeler et venir à la rencontre des viticulteurs. A bientôt dans les caves.

Stéphane DAVID  
Vigneron et conseiller délégué à la partie agricole de la ville



## Vallet signe la convention « Petites villes de demain »

Le 30 mars dernier, Vallet a signé la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain ».

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités, de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Ce programme soutient la ville de Vallet selon 5 prérogatives :

- **La dynamique urbaine** en proposant une diversité de services faciles d'accès et regroupés par thématiques pour l'ensemble du territoire ;
- **Le cadre de vie** avec la réalisation de l'éco-quartier Saint Christophe, la transformation du site « anciennement Vitloire » en résidences seniors et un secteur d'habitat, l'adaptation des espaces de cheminements publics pour tous et toutes ;
- **Les activités économiques** avec la redynamisation du centre-ville et notamment, la requalification de la place Charles de Gaulle, le développement de la disponibilité des pas de porte

commerciaux ou encore la création d'espaces de coworking ;

- **Le développement durable** avec la mise en place de nouvelles pistes cyclables ;
- **Le lien social** avec notamment la réflexion sur la création d'un tiers-lieu.



Ces projets ont pour objectifs de répondre au développement de la commune, d'accueillir les nouveaux habitants ou ceux des villages qui souhaitent se rapprocher des services, de conforter et développer l'offre commerciale, d'optimiser l'utilisation du foncier, de développer les espaces naturels, les liaisons douces...

Le projet sera piloté par un comité de projet composé des signataires de la convention et sera animé par un chef de projet partagé entre les différentes collectivités.

## Lancement des premières études pour le futur quartier des champs barrés

La commune de Vallet soucieuse de son développement, désireuse de consolider son centre-ville tout en respectant les limites de l'extension urbaine a identifié un nouveau site stratégique de développement de la ville : le quartier des champs barrés. Selon le Plan Local d'Urbanisme, le secteur des Champs Barrés devra être un ÉcoQuartier.

### Qu'est ce qu'un ÉcoQuartier ?

Un écoquartier est un projet d'aménagement urbain qui vise à intégrer des objectifs de développement durable et à réduire son empreinte écologique. Pour atteindre ses objectifs, la commune souhaite prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux définis par ses habitants.

Par ailleurs, la mairie s'oriente vers la création d'une zone d'aménagement concertée pour conserver la pleine maîtrise du projet afin de fournir des espaces publics de qualité, assurer la mixité et gérer le nombre de logements libérés annuellement.

### Qu'est ce qu'une zone d'aménagement concertée ?

La mise en place d'une ZAC est une opération d'aménagement qui résulte d'une initiative publique ayant pour but de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

La volonté de la municipalité est également de mener un urbanisme collaboratif et ainsi préciser les objectifs d'aménagement de l'opération, établir une programmation, définir un scénario d'aménagement en associant les habitants à cette démarche. Il s'agit de proposer une offre diversifiée et mixte en assurant une mixité intergénérationnelle, tant sur le plan des typologies bâties que celui des types de financement (social, accession aidée ou libre).



### Vous avez dit concertation ?

La concertation permet à tous ceux qui le souhaitent de devenir acteurs et d'enrichir les projets. Associer les usagers à un regard prospectif sur leur territoire facilite leur appropriation des réalisations futures. La commission urbanisme en charge de la démarche participative travaille actuellement sur un calendrier avec toutes les étapes pour la pleine réussite de ce projet.



Mardi 13 juillet : la fête nationale aura t'elle lieu ?



La réglementation sanitaire évoluant à compter du 30 juin prochain, la municipalité de Vallet espère pouvoir maintenir le feu d'artifice. Les conditions actuelles ne permettent pas d'envisager le maintien du bal.

En cas de maintien, le port du masque sera obligatoire et il sera demandé à la population d'éviter les rassemblements (plus de 10 personnes) et de s'espacer le plus possible sur les parkings du Champilambart.

Merci de ne pas s'attrouper le long des barrières. Des protocoles sanitaires complémentaires pourront être exigés en fonction de la réglementation en vigueur au moment de l'événement.

Attention : en fonction des consignes sanitaires (non connues au moment de la rédaction de cet article), cet événement pourra être annulé. Merci d'avance de votre compréhension.



## Annulation de la fête de la musique 2021

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas à la municipalité d'organiser la fête de la musique dans de bonnes conditions. C'est pourquoi il a été décidé d'annuler cet événement et de proposer l'année prochaine une version plus complète de cette manifestation.

Une petite vidéo sera diffusée durant la semaine de la fête de la musique afin de faire un petit clin d'œil aux différents groupes et associations qui font vivre tous les ans. Elle sera disponible sur le site internet de la municipalité vallet.fr et sur la page facebook @villevallet.

Tous les groupes et associations vous donnent rendez-vous l'année prochaine !



Forum des associations sportives et culturelles



L'Office Municipal des Sports, en collaboration avec la ville de Vallet, organise un forum des associations culturelles et sportives au Champilambart le samedi 26 juin prochain, de 9h30 à 12h30.

Cet événement rassemble pour la première fois les associations culturelles et sportives volontaires valletaises.

C'est l'occasion pour les associations de vous présenter leurs activités et de faire votre choix parmi un large panel de pratiques culturelles et sportives pour enfants et adultes.



## Série « Si Vallet m'était contée... »

par Vallet Mémoires 

### L'INAUGURATION DE LA LIAISON FERROVIAIRE VALLET-LE PALLET, LE 28 JUILLET 1912

Las d'utiliser la diligence reliant Vallet au Pallet, les Valletais sont ravis de voir se concrétiser une ligne ferroviaire de 6 400 mètres. Ce nouveau moyen de locomotion, obtenu grâce à l'opiniâtreté du conseiller général Monsieur LANOË, va leur permettre de rejoindre Nantes plus rapidement.



Fête de l'inauguration de la gare

Afin de célébrer dignement l'événement, une fête d'inauguration du chemin de fer est organisée sous les auspices de la municipalité alors dirigée par Monsieur Stéphane PUSTERLE.

La journée débute avec une salve d'artillerie programmée à 8 heures. Le train rejoignant Le Pallet-Vallet, en service depuis le 31 mai 1912, effectue la liaison entre les deux communes sous les acclamations de la foule. A 11 heures, la locomotive et ses wagons abondamment remplis de voyageurs entrent en gare. Ils sont dignement reçus par les forces vives du département et du canton : Monsieur LANOË, Conseiller général, Monsieur de DION, député, Monsieur de MONTAIGU, vice-président du Conseil général. Les deux fanfares locales, la musique républicaine et la musique réactionnaire, entonnent alternativement La Marseillaise et le chant des Allobroges.

A midi, un déjeuner réunit plus de deux-cents convives dans les classes de l'école publique. Au cours du déjeuner, Monsieur LANOË, remercie l'Etat et ses ingénieurs. Ce dernier évoque le souhait de voir un jour se réaliser une ligne de chemin de fer reliant Vallet à Saumur !

A l'issue de ce banquet, une grande cavalcade ayant pour thème « la locomotion à travers les âges » s'ébranle dans le bourg de Vallet. De nombreux chars défilent plus beaux les uns que les autres. Les Valletais, suivent le cortège sillonnant les rues de Vallet. La fête bat son plein au Café de la Gare alors tenu par Madame Aimée RIPOCHE. S'ensuit une tombola organisée à la mairie.

Cette journée d'inauguration du chemin de fer ne pouvait se clôturer sans une « brillante fête de nuit ».

Des illuminations ornent la place de la mairie et une retraite aux flambeaux parcourt les rues. La fête dure jusqu'au bout de la nuit avec un bal champêtre. Un grand feu d'artifice clôture cette journée mémorable. La fête d'inauguration fut grandiose. En revanche, l'avenir de la ligne le fût moins. En effet, faute de rentabilité, la ligne fut fermée aux services des voyageurs le 31 décembre 1933. Puis ce fût le tour des marchandises, pour lesquelles la ligne cessa d'être active le 24 janvier 1959.

## Vos prochaines dates de collecte sur Vallet juin | juillet | août

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteur bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Les jours de collectes sont décalés en cas de jours fériés.

- 10 et 11 juin
- 24 et 25 juin
- 8 et 9 juillet
- 22 et 23 juillet
- 5 et 6 août
- 19 et 20 août

Un doute sur votre jour de collecte ?  
Ayez le réflexe : [geolocalisation.cc-sevreloire.fr](http://geolocalisation.cc-sevreloire.fr)

## Entreprendre à Vallet

### Le « Bocal à l'an vert »

Une épicerie vrac rue des Forges

**Sandrine et Laure ont répondu à l'appel à projets lancé par la ville afin de redynamiser le centre-ville. Leur projet a été sélectionné afin de proposer un nouveau service au cœur du bourg et de créer un lieu convivial où le lien social est possible.**

**Leur objectif est de vous accompagner avec bienveillance dans une transition zéro déchet !**

*Ces deux anciennes éducatrices spécialisées ont décidé, suite à une reconversion professionnelle, d'ouvrir « le bocal à l'an vert ». C'est dans une envie de proposer une activité ayant du sens et de porter des valeurs humaines et écologiques que l'idée d'une épicerie vrac est née.*

*L'objectif est d'acheter sans emballage ce dont vous avez besoin au quotidien. Au bocal à l'an vert vous pouvez venir avec vos propres contenants (bocaux, Tupperware, sacs...) ou utiliser ceux que la boutique vous propose gratuitement. Vous pouvez également acheter des contenants réutilisables directement dans le magasin.*

*Le bocal à l'an vert propose des produits locaux et biologiques, en vrac. Dans la boutique vous trouverez toute l'épicerie salée et sucrée (pâtes, bonbons, huiles, gâteaux, farine...), mais aussi tout un rayon hygiène (savon, dentifrice...) et droguerie (lessive...). Pour compléter cette offre des fruits et légumes biologiques et locaux ainsi que des produits frais (fromages, œufs...) des bières et un rayon de produits pour une transition zéro déchet sont proposés.*

Contacts : [lebocalalanvert@gmail.com](mailto:lebocalalanvert@gmail.com)

Site : <http://lebocalalanvert-11.websself.net/>

Facebook : [Le-Bocal-à-lAn-Vert](https://www.facebook.com/Le-Bocal-à-lAn-Vert)

Instagram : [lebocalalanvert](https://www.instagram.com/lebocalalanvert)

# Dossier

## France services, proche de vous, proche de chez vous

**Portée par la MSA Loire Atlantique Vendée, une France services est en projet à Vallet. La ville favorise l'installation par la mise à disposition d'un local. En cours de labellisation, elle devrait ouvrir au début de l'été, au 3 boulevard Pusterle.**

**Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : proche de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.**

**France services : pour vos démarches administratives et vos besoins numériques**



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Avec France services, l'État donne accès, partout sur le territoire, à une offre de service public de qualité, garantie par des agents d'accueil qui sont à l'écoute et formés aux différentes démarches administratives. Ce lien humain avec le service public est essentiel et il est complémentaire avec le développement des services en ligne et du numérique partout sur le territoire.

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

### Numérique

Quand vous vous rendez dans une France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

### Accompagnement

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques pour vos besoins numériques. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires.

### Vos demandes les plus fréquentes

- Je dois faire ma carte grise
- Je fais ma demande de prime d'activité, d'allocation logement ou de RSA
- J'actualise ma situation à Pôle Emploi
- Je dois faire ma demande de retraite en ligne
- J'ai besoin d'être accompagné pour ma déclaration de revenus
- Je souhaite découvrir et créer mon espace privé MSA, CAF, AMELI, Assurance Retraite

### Un agent France Services pourra :

- Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

### France services, neuf partenaires nationaux en un seul lieu

Chaque France services donne accès aux neuf partenaires nationaux - ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole, La Poste - soit par des permanences régulières, soit par visio-conférence. C'est une réponse adaptée aux besoins de l'utilisateur qui peut ainsi bénéficier de l'ensemble des services rassemblés en un seul endroit. En plus de ce socle de service garanti et minimal, beaucoup de collectivités et d'associations déploient leurs propres offres, qu'elles soient administratives ou de convivialité (café, micro-folie...). L'État bâtira au fil du temps de nouveaux partenariats qui enrichiront l'offre au niveau national.

## Élections départementales et régionales, les 20 et 27 juin

« Voter est un droit mais aussi un devoir civique ».



### Quelques informations utiles

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour bien voter des règles sont imposées :

- Être inscrit.e sur la liste électorale de la commune
- Justifier son identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). La liste de l'ensemble des pièces d'identité est consultable sur le site : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr).

Nombre d'électeurs inscrits sur Vallet, au 12 mai 2021: **6 751**

### Un nouveau service : [Maprocuration.gouv.fr](http://Maprocuration.gouv.fr)

Les électeurs peuvent voter par procuration pour toutes les élections (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielle...) ou référendum. L'électeur (le mandant) choisit une personne qui vote à sa place (le mandataire). Le jour du vote, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote de ce dernier. Il n'a pas besoin d'un justificatif ni de la pièce d'identité du mandant : le vote par procuration est déjà indiqué sur la liste d'émargement.

### Quel est l'intérêt de [Maprocuration.gouv.fr](http://Maprocuration.gouv.fr) ?

Maprocuration est le service dématérialisé de la procuration développé par le ministère de l'Intérieur. Il vient compléter la procédure papier (Cerfa). Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer, ni formulaire papier à compléter. Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis elles seront transmises à la mairie de votre commune de vote. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

### Quelles sont les étapes de [Maprocuration.gouv.fr](http://Maprocuration.gouv.fr) ?

- 1 Rendez-vous sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) et authentifiez-vous via FranceConnect
- 2 Saisissez votre demande de procuration
- 3 Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration muni de votre carte d'identité et votre n° de demande.

**4** Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

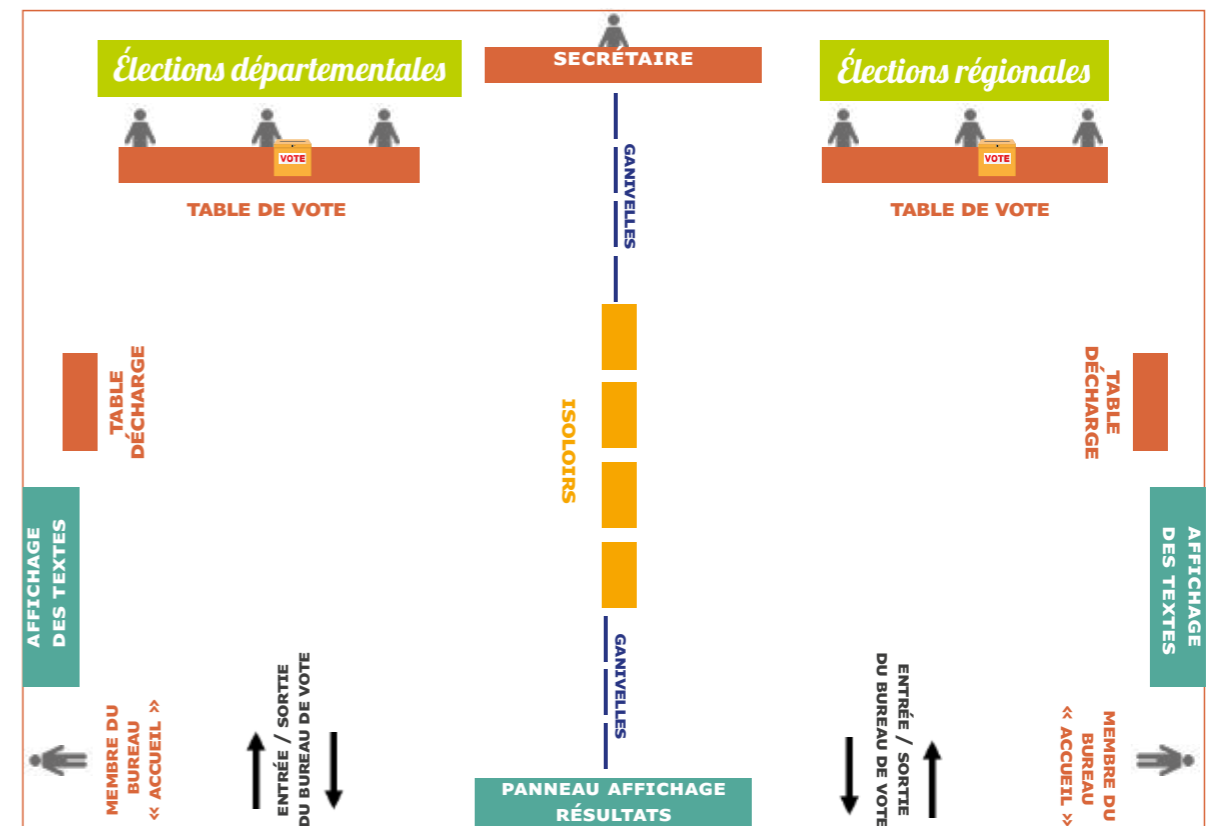
### Un protocole sanitaire renforcé

En raison du contexte sanitaire particulier, le ministère de l'Intérieur a transmis une circulaire à l'ensemble des maires de France concernant les modalités d'organisation matérielle de ce double scrutin et le protocole sanitaire applicable les jours du scrutin.

Entre autre, les personnes chargées de la tenue des bureaux de vote (président, assesseurs et secrétaire), devront être vaccinées prioritairement d'ici le 5 juin ou être en possession d'un test négatif de moins de 48h le jour du scrutin.



### Plan type d'un bureau de vote



### Des mesures et gestes barrières lors des opérations de vote

**Le lavage des mains régulier** à l'entrée et la sortie est une mesure barrière essentielle pour les membres du bureau de vote et les électeurs.

**Le port du masque est obligatoire** pour les électeurs. Il ne fait toutefois pas obstacle à ce qu'il soit retiré sur demande d'un membre du bureau de vote pour la stricte nécessité du contrôle de l'identité de l'électeur. En effet, la loi prévoit que l'électeur fait constater son identité avant de voter (art.L.62 du code électoral).

**Des équipements de protection adaptés seront mis à disposition** des électeurs qui n'en disposent pas et des personnes participant à l'organisation ou au déroulement du scrutin.

Tout au long des opérations de vote, il convient de limiter les contacts entre les électeurs, les membres du bureau de vote et les électeurs, et entre les membres du bureau eux-mêmes. Pour cela, il est fortement recommandé à l'électeur de :

- **Déposer ses documents d'identité et sa carte électorale sur la table de vote.**
- **Apporter son propre stylo afin de signer la liste d'émargement :**
  - 1<sup>er</sup> tour : noir
  - 2<sup>e</sup> tour : bleu

Il est rappelé qu'en aucun cas les assesseurs ne peuvent se substituer aux électeurs pour signer à leur place.

L'aération des locaux tout au long de la journée est une mesure essentielle.

Une attention particulière sera portée au nettoyage des locaux avant et après chaque tour de scrutin et notamment les

poignées de portes, les tables et chaises ainsi que le matériel utilisé à l'occasion des opérations de vote (urnes, isoloirs, stylos...). Les présidents des bureaux veilleront au nettoyage régulier des surfaces de contact.



### Accessibilité des bureaux de vote aux personnes à mobilité réduite (P.M.R)

Il est rappelé aux électeurs à mobilité réduite inscrits aux bureaux de vote 3, 4, 5, 6 & 7 du Petit Palais qu'ils sont autorisés à emprunter avec leur véhicule la voie d'accès « Service » pour atteindre l'entrée des bâtiments.

Des places de stationnement à proximité des portes d'entrées leur sont d'ailleurs réservées.





## >> MUTUELLE SOLIDAIRE PERMANENCES 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2021

**MUTUELLE SOLIDAIRE**

Accès à une complémentaire santé pour tous

Favoriser l'accès aux soins  
Lutter contre le non recours aux droits

Le CCAS de Vallet a signé un partenariat avec la MCRN mutuelle solidaire adaptée à tous.

Pour toutes informations contacter le CCAS au 02 28 03 39 00.  
Pour prendre rendez-vous contacter Mme Le Couturier conseillère MCRN au 07 87 57 33 80

Plus d'informations sur [www.vallet.fr](http://www.vallet.fr) et notre page Facebook @villedevallet

Dans le bulletin d'avril-mai 2021, nous vous faisons part du partenariat du CCAS avec la MCRN (Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise) dans le cadre de la mutuelle solidaire.

Pour rappel, la mutuelle solidaire est ouverte à tous, sans conditions de ressources, de questionnaire médical ou de délais d'attente. 3 offres, avec des garanties et tarifs différents, seront proposées.

Les Valletais.es souhaitant faire appel à cette mutuelle peuvent :

- soit contacter le CCAS au 02 28 03 39 00,
- soit directement la conseillère MCRN Mme Le Couturier au 07 87 57 33 80.

**Dates des permanences uniquement sur rendez-vous de 9h00 à 17h00 : lundi 12 juillet, lundi 23 août, lundi 13 septembre, lundi 15 octobre, lundi 8 novembre, lundi 13 décembre.**

### HORAIRES D'ÉTÉ DU CCAS

Le CCAS sera fermé tous les lundis du 12 juillet au 30 août inclus.

Accueil physique, uniquement sur rendez-vous.

Accueil téléphonique (répondeur en cas d'absence) du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

## >> CCAS PLAN CANICULE, PROTÉGEONS LES PLUS FRAGILES

À l'approche de l'été, le CCAS vous rappelle que le registre des personnes isolées et/ou fragiles est ouvert. Pendant cette période, ce registre a pour objectif de prévenir les risques en cas de canicule.

Les personnes concernées qui souhaitent se faire connaître sont invitées à se présenter au CCAS au 18 rue Émile Gabory ou à se faire inscrire à la demande de tiers (heures d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi sur rendez-vous au 02 28 03 39 00 – à compter du 12 juillet du mardi au vendredi). Les données nominatives devront être communiquées : nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone ainsi que les coordonnées de l'entourage à prévenir en cas d'urgence.

Pour plus de sécurité pour vous ou vos proches, pensez à la téléassistance (dispositif d'assistance et d'écoute 24h sur 24, assuré par des professionnels) renseignements au CCAS.

## >> « LA SANTÉ DANS L'ASSIÈTE : COMMENT MANGER ÉQUILIBRÉ TOUT EN SE FAISANT PLAISIR ? »

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée met en place un cycle de 6 ateliers « La santé dans l'assiette » sur la commune de Vallet en partenariat avec le CLIC ATOUT'AGE.

### Dates des ateliers nutrition :

- 5, 12, 19 octobre, 2, 9, 16 novembre 2021
- de 9h30 à 12h00, Vallet

**Date limite des inscriptions : 24 septembre 2021**

Animés par une diététicienne, ces ateliers ont pour objectif de s'informer et d'échanger sur les clés d'une alimentation équilibrée. Le cycle se clôture par un atelier cuisine.

### Informations pratiques :

Toute personne à partir de 55 ans peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.  
Tarif : 40 euros pour l'ensemble du cycle.

**Pour tout renseignement et inscription**, veuillez contacter :  
Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83  
ou [prevention\\_sante.blf@msa44-85.msa.fr](mailto:prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr)

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONNS RÉFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

## >> UNE ACTION POUR UN ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS POUR TOUS

**ACTION CULTURE & LOISIRS POUR TOUS**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE vallet

Le CCAS de Vallet propose une action culture et loisirs pour tous. L'opération vous permet de bénéficier de tickets de cinéma et des entrées piscine à 1€, d'une réduction sur l'abonnement annuel de la médiathèque et des spectacles du Champilambart à tarif réduit.

Conditions : opération réservée aux habitants de Vallet et selon quotient familial.

## >> REPAS ET COLIS DES AÎNÉS 2021

La municipalité et le centre communal d'action sociale ont le plaisir de vous informer que le repas des aînés se déroulera cette année le mercredi 13 octobre (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

Un courrier sera adressé, au mois de juillet, aux Valletais et Valletais de 74 ans et plus (inscrits sur les listes électorales) dans lequel nous aurons le plaisir de proposer une inscription à ce moment de convivialité. Pour les personnes ne pouvant y participer, un coffret gourmand pourra être réservé à leur demande, pour les fêtes de fin d'année.

Renseignements auprès du CCAS au 02 28 03 39 00.

## >> COUPON SPORTS JEUNES

Dans la continuité des actions d'accès à la culture et aux loisirs pour tous mises en place depuis 2015, le centre communal d'action sociale vous propose une aide à la licence sportive pour les jeunes valletais.es, de 5 à 18 ans (sous condition de quotient familial), en partenariat avec des clubs sportifs de la commune (affiliés à une fédération et sous réserve de convention). Sous forme de coupon individuel d'un montant de 40 € par enfant.

Cette action a pour objectifs d'encourager la pratique d'un sport, favoriser le bien-être physique et mental de l'enfant et développer l'inclusion sociale.

Conditions d'éligibilité : résider sur la commune depuis au moins trois mois et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Pour obtenir ce coupon, vous devez contacter le CCAS au 02 28 03 39 00 et [ccas@vallet.fr](mailto:ccas@vallet.fr) qui vérifiera les conditions d'accès. Ce coupon sera à remettre au club partenaire de votre choix.

**COUPON SPORTS Jeunes 5-18 ans**

Aide pour une licence sportive afin d'encourager l'accès au sport pour tous !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE vallet

Plus d'informations sur [www.vallet.fr](http://www.vallet.fr) et notre page Facebook @villedevallet

### Jeunesse : des projets malgré la crise

Dans le cadre du **Projet Educatif Local (PEL)** de Vallet et malgré un contexte sanitaire difficile, les acteurs éducatifs locaux ont souhaité maintenir leur engagement et rester mobilisés pour mettre en œuvre les actions qui avaient été envisagées en fin d'année scolaire 2019/2020. Nous avons dû adapter notre organisation, reporter certaines dates. Mais au final la jeunesse valletaise a pu bénéficier des apports éducatifs continus et de qualité tout au long de cette année scolaire 2020/2021.

#### Projet Laurent Deschamps : découverte du monde du spectacle pour les élèves de CP de Paul Éluard

Les interventions de Laurent DESCHAMPS consistent à l'initiation au théâtre chanté, la découverte du monde de la scène et du spectacle. Des ateliers à thème ont été organisés : travail sur le corps, les déplacements dans un espace, la respiration, les gestes. Les élèves ont été amenés à écrire des textes, à créer leur propre spectacle. Représentation finale au Champilambart (ou via la diffusion d'une vidéo présentant le spectacle).



#### Découverte de la culture urbaine

L'équipe enseignante a développé le projet autour de trois axes pour une classe de CE2 et une classe de CM1 :  
 - Art urbain et initiation aux graffitis réalisés en classe.  
 Travail de stop motion et pixilation avec la collaboration du cinéma Le Cep ;  
 - Musique urbaine travaillée en lien avec l'école de musique ;  
 - Danse hip-hop.

Les élèves se sont initiés à la danse hip-hop et ainsi ont pu réinvestir ces notions dans la réalisation d'un clip qui permet de valoriser le travail de l'année.

Cette action, coordonnée dans le cadre du PEL est complémentaire à celle menée par d'autres partenaires tels que le pôle jeunesse et enfance de Vallet Animation Ifac (projet hip-hop, graff...).



#### Atelier pause méridienne : découverte de la pratique du vélo

Les élèves de CE2 et de CM2 peuvent assister sur le temps du midi le mardi et le jeudi à un atelier proposé par le Vélo Sport Valletais (VSV) afin de permettre aux enfants de découvrir la pratique du vélo, de prendre de l'assurance et de développer les connaissances en matière de code de la route et de sécurité routière.

Les séances comprennent :

- l'affectation des vélos par les éducateurs aux enfants : réglages tailles, casques etc,
- tests d'évaluation afin d'adapter le contenu des séances et matérialiser le point de départ,
- exercices ludo-éducatifs selon notre programme en tant qu'école française de cyclisme labellisée,
- une progressivité avec des objectifs tels que maîtrise du freinage, gestion face aux obstacles, respect de sécurité, agilité, etc...

#### Prévention et éducation routière, Vallet s'engage pour les élèves de CM2

Opération menée par la police municipale de Vallet et coordonnée par le service éducation. L'ensemble des élèves des classes de CM2 (5 classes) de la commune et les jeunes de L'IME des Dorices ont bénéficié d'ateliers sur piste d'éducation routière, de maniabilité du vélo et d'un atelier mené par des jeunes de l'IME: comment entretenir son vélo ?

À l'issue de ces ateliers les élèves de CM2 passeront un examen théorique, en classe, afin de pouvoir valider l'attestation de première éducation à la route (diplôme qui sera décerné aux enfants en juin).

#### Mise en place de panneaux pour sécuriser les écoles



Dans le cadre des projets de campagne du Conseil Municipal des Enfants (CME), les jeunes élus de la commission environnement et sécurité ont souhaité sécuriser les abords des écoles primaires. Dans ce contexte, des panneaux « attention écoles » ont été installés : 2 au niveau de l'école Paul Éluard, boulevard Evariste Dejoie et 1 au niveau de l'école Sainte Marie, rue François Luneau. Les enfants ont travaillé en partenariat avec l'adjoint chargé de la voirie, sur le choix du design et de l'emplacement des panneaux.



## Vallet animation IFAC

#### UNE FRESQUE RÉALISÉE PAR LES JEUNES

Les jeunes du Pôle Jeunesse ont réalisé une fresque (en face du Pôle) dans le cadre d'ateliers Graff menés par Hugo intervenant Graff professionnel, avec le soutien de la ville de Vallet et d'une subvention du Département comprenant en plus des ateliers graff et hip-hop pour les enfants de l'accueil de loisirs, le mercredi matin, dans le cadre du « Plan mercredi » financé par la CAF.



#### PÔLE JEUNESSE UN SÉJOUR SOLIDAIRE ET INTERCULTUREL À ESSAOUIRA (MAROC)

Il reste des places pour le nouveau projet d'autofinancement autour d'un chantier solidaire et interculturel à Essaouira (Maroc) pour les vacances d'octobre 2022 (10 jours). Le Pôle Jeunesse lance les inscriptions afin de constituer un groupe de 15 jeunes, âgés de 15 à 17 ans avant l'été. Après inscription, des entretiens auront lieu pour un démarrage du projet en septembre 2021.

Pour plus d'informations, contactez Jaouad : vallet.jeunesse.loisirs@utno.ifac.asso.fr - 07 62 26 20 80

#### PÔLES ENFANCE ET JEUNESSE : PROGRAMMES DES VACANCES D'ÉTÉ 2021

Comme chaque année, Vallet Animation propose un programme riche et varié pendant la période estivale pour les enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans. Vous retrouvez toutes les informations et les modalités d'inscriptions sur le site internet de Vallet Animation : [www.valletanimation-ifac.fr](http://www.valletanimation-ifac.fr)

- **Pôle Enfance** : Réinscription obligatoire au périscolaire et mercredi pour la rentrée scolaire 2021/2022 via le portail famille. Vous retrouverez toutes les informations et la procédure sur le site Vallet Animation.
- **Le multi-accueil** se dote sur le site des P'tites Canailles d'une structure de motricité extérieure grâce à l'investissement de la ville de Vallet, pour la joie des tout petits qui vont pouvoir en profiter cet été.

Le multi-accueil, comme chaque année réunit les deux sites sur le site de la maison des doudous au mois d'août pour répondre aux besoins de garde des familles.

#### - Fermeture des services de Vallet Animation au mois d'août :

- service administratif du 2 au 20 août,
- le Pôle jeunesse du 2 au 13 août,
- le multi accueil du 9 au 13 août,
- l'accueil de loisirs reste ouvert sans interruption tout l'été.





## L'école de musique devient intercommunale

© Valéry Joncheray

Après un premier regroupement en 2018 avec Fortissimo, les écoles de musique de Loire-Divatte et Vallet seront réunies en septembre 2021 au sein d'une même structure, gérée par la communauté de communes Sèvre & Loire. L'école sera divisée en deux pôles, un pôle à Vallet qui deviendra le pôle musical Sèvre et l'autre à Divatte-sur-Loire, le pôle musical Loire. Cette évolution historique assurera la durabilité et le développement de l'offre artistique et culturelle sur le territoire.

### Les principaux enjeux de cette fusion

Depuis presque 4 années, le projet de fusion des écoles de musique Loire-Divatte et de Vallet était à l'étude, avec une volonté partagée de créer un outil sur le périmètre intercommunal qui réponde aux besoins des habitants et apporte une offre de services complémentaire, élargie, clarifiée et qualitative à l'ensemble du territoire.

La décision du transfert de compétences à la communauté de communes Sèvre et Loire a été officiellement prise au conseil communautaire le 17 février 2021 et la structure intercommunale école de musique sera officiellement créée le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### Les changements dans la pratique musicale

Avec la fusion, l'harmonisation des pratiques et des cursus d'enseignement va permettre au plus grand nombre (enfants, jeunes et adultes des communes de la communauté de communes Sèvre et Loire) de pratiquer une activité artistique qui renforce le lien social. En effet, la pratique collective, au cœur du projet pédagogique, favorise la réussite éducative autour des notions de plaisir, d'entraide et du faire ensemble...

À Vallet, ce ne seront pas moins de 9 nouvelles pratiques collectives qui seront proposées dès la rentrée, sous forme d'ateliers adaptés au niveau des élèves et pour chaque discipline instrumentale.

Les adultes pourront également découvrir de nouveaux cours collectifs avec les ateliers piano ou guitare, un atelier jazz, un ensemble traditionnel et même un atelier djembé.

Toutes les autres pratiques (chœurs enfants, ados ou adultes, percussions brésiliennes, éveil musical ou parcours découverte) sont bien évidemment conservées.

La plus grande nouveauté concernera la formation musicale (on appelait ça « solfège » il y a longtemps) : désormais, les notions théoriques seront abordées par les professeurs d'instruments lors des cours individuels. A la place, les collégiens (de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) devront participer à la culture musicale afin de développer leur autonomie, découvrir de nouvelles esthétiques musicales ou encore s'initier aux musiques assistées par ordinateur...

### Comment s'inscrire :

Inscription en ligne à partir du 17 juin pour les nouveaux élèves, réinscription déjà possible :

[interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/](http://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/)

Plus d'informations : 02 51 71 52 28



**CÉCILE JAROUSSEAU,**  
co-directrice de l'école de musique nous explique les différents changements que ce nouveau pôle apportera aux élèves.

Cet établissement culturel proposera une offre riche et variée d'activités individuelles et collectives pour débutants ou musiciens confirmés en se fixant pour objectifs de faciliter l'accès à la culture et de développer l'offre culturelle par la pratique artistique.

La future école de musique Sèvre et Loire sera également un lieu de conseils, de ressources, de rencontres, d'échanges culturels mais aussi de soutien et d'accompagnement de projets de musiciens ou d'orchestres amateurs.

Et n'oublions pas que l'école de musique, c'est aussi un lieu de diffusion auprès de publics et structures partenaires du territoire (collèges, écoles primaires, RAM, IME, médiathèques, salles de spectacle...) avec la mise en place de concerts, masterclass, conférences et résidences d'artistes.

Après ces deux années quelque peu chaotiques, nous avons tous hâte de vous retrouver afin de partager avec vous de nombreux projets et moments musicaux dans nos nouveaux locaux qui vont pouvoir résonner pleinement.

A très vite...

### Chiffres clés :

- 40 PROFESSEURS
- 2 PÔLES D'ENSEIGNEMENTS
- 24 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS
- 60 ATELIERS CHOEURS ET ORCHESTRES
- DES INTERVENTIONS DANS 25 ÉCOLES ET 4 COLLÈGES

© Valéry Joncheray

# Le Champilambart

Espace culturel de la ville de Vallet



## Retour au spectacle en juin !

4 spectacles de la saison 2020/2021 reportés en juin et septembre : il reste des places !



**Théâtre** À VOIR EN FAMILLE dès 12 ans  
**Mardi 15 juin à 19h30**  
**Cie Innisfree / An Irish story**

Kelly Rivière nous raconte l'histoire de son grand-père irlandais qu'elle n'a jamais connu, Peter o'Farrel, disparu dans les années 70 à Londres. Qui était-il ? Pourquoi a-t-il abandonné du jour au lendemain sa femme et ses six enfants en 1966 ? Et pourquoi avoir disparu si étrangement ? Une énigme familiale à laquelle elle n'a jamais trouvé de réponse et qu'elle a décidé de raconter sur scène, comme pour se libérer de ce secret et rendre hommage à ce grand-père inconnu. À travers une galerie de personnages touchants et pittoresques qu'elle incarne avec une aisance déconcertante, elle nous invite à un véritable road movie, des années 30 à aujourd'hui, des routes irlandaises à la campagne française, en passant par l'Angleterre. C'est piquant, plein d'esprit et très émouvant.

Presse : Ce spectacle est une merveille, le miracle qu'on espère voir apparaître chaque soir en allant au théâtre. Ni plus ni moins. **Télérama**



**Humour** À VOIR EN FAMILLE dès 13 ans  
**Mardi 22 juin à 20h**  
**Roukiata Ouedraogo / Je demande la route**

Roukiata met en scène avec dérision et auto-dérision son parcours, riche en péripéties, qui la mène de son école primaire en Afrique aux scènes de théâtre parisiennes. Chacune de ses aventures est l'occasion d'une réflexion drôle et délicate sur les décalages culturels entre la France et l'Afrique. Elles sont aussi l'occasion d'aborder sans tabou des sujets graves et profonds tels que l'excision, l'éducation, la santé en Afrique ou encore l'immigration. Au terme de ce parcours initiatique, c'est une Roukiata devenue femme accomplie et sûre de ses choix qui reviendra au pays, retrouver les siens.

...un spectacle très abouti et enchanteur grâce à l'humanité qui en émane... Si, comme elle le dit, l'humour sert souvent à régler les conflits personnels au Burkina Faso, en France, le sien est un bain de jouvence. **LE MONDE**

### Informations Covid-19

Au moment où ces informations sont imprimées, nous n'avons pas connaissance des mesures sanitaires qui seront en vigueur pour juin et juillet. Aussi, nous vous invitons à vérifier ces informations sur : [www.champilambart.fr](http://www.champilambart.fr) ou au 02 40 36 42 81

## 2 autres reports en septembre

- Yohann Méta « Le sublime sabotage » / **Mardi 14 septembre à 20 h** / Humour
- Sarah McCoy / **Vendredi 17 septembre à 20h** / Musique (Etats-Unis)

Réservations : 02 40 36 20 30 ou [www.champilambart.fr](http://www.champilambart.fr)

## Saison 2021/2022

Rendez-vous dans le courant de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin pour vous dévoiler la prochaine saison du Champilambart !

Les plaquettes seront disponibles fin août et vous pouvez d'ores et déjà noter la date du 4 septembre dans vos agendas : ce sera l'ouverture des abonnements en ligne et au Champilambart !

Plus d'infos : 02 40 36 20 30 ou [www.champilambart.fr](http://www.champilambart.fr)

## Visites du nouveau Pôle culturel

La meilleure façon de vous présenter le nouveau pôle est de vous ouvrir ses portes ! Après les annonces gouvernementales du 22 avril, les visites proposées aux habitants ont dû être annulées.



Avec le calendrier de déconfinement progressif, le Pôle culturel du Champilambart ouvre à nouveau ses portes aux Valletais :

- samedi 12 juin prochain, à 9h, 10h, 11h, 12h, 14h et 15h
- vendredi 11 juin à 15h et 16h.

Les visites se dérouleront par petits groupes de 6 personnes avec un protocole sanitaire renforcé.

En fonction des demandes, d'autres dates pourront être proposées.

Les inscriptions sont obligatoires et se font uniquement par téléphone au 02 40 33 92 00.



## >> OMS, forum des associations sportives et culturelles et semaine multisports

L'Office Municipal des Sports de Vallet est heureux de participer à la reprise du mouvement sportif local. Venez vous inscrire aux différents clubs pour la saison prochaine lors du forum des associations sportives et culturelles le samedi 26 juin au Champilambart et le samedi 11 septembre de 9h à 12h30 lors du forum des sports au complexe sportif du Rouaud.

Par ailleurs, nous relançons la semaine du multisports estival du 23 au 27 août. Cette semaine pour les 6 à 12 ans est l'occasion de découvrir et pratiquer plusieurs disciplines sportives.

## >> JUDO, des portes ouvertes cet été

Les judokas privés de leur dojo depuis plusieurs mois, continuent les cours en extérieur pour leur plus grande joie.

Plusieurs dates à retenir :

- samedi 3 juillet de 9h à 13h : matinée portes ouvertes,
- samedi 21 août : journée portes ouvertes,
- mercredi 25 août : passage du judo tour été 44 à Vallet.

Plus d'informations : [judo-jujitsu-taiso-vallet.com](http://judo-jujitsu-taiso-vallet.com), [jjcvallet@gmail.com](mailto:jjcvallet@gmail.com)

## >> HANDBALL, permanences d'inscriptions

Le club AHBV propose une pratique du handball pour tous :

- baby hand : découverte ludique du handball pour les 4 et 5 ans,
- école de hand : 6 et 7 ans - tournois interclubs chaque mois,
- handball en championnat de U10 à séniors,
- hand adapté en championnat : pour les personnes en situation de handicap.

2 catégories avec « Label sport santé » :

- handball Loisir : matchs amicaux interclubs,
- handfit : cardio et renforcement musculaire.

Permanences d'inscription : mercredi 9 juin et vendredi 11 juin de 18h à 20h au complexe sportif du Rouaud.

Des essais sont possibles avant inscription. Surveillez notre site internet pour connaître les dates !

Plus d'informations : [1844103ahbv@gmail.com](mailto:1844103ahbv@gmail.com), [handball-vallet.fr](http://handball-vallet.fr), 06 68 87 46 27

## >> KARATÉ, séance découverte

Si vous voulez découvrir ou continuer la pratique du karaté ou simplement faire un sport complet au niveau du renforcement du corps et de l'esprit, le Dojo de Vallet vous accueille.

Nous vous proposons une séance découverte le 12 juin à 11h.

Horaires et lieu des cours :

- lundi soir de 18h à 19h (enfants, style shotokan),
- lundi soir de 19h à 20h30 (ado/adultes, style shotokan),
- jeudi soir de 18h à 19h (enfants, style shotokan),
- jeudi soir de 19h à 20h30 (ado/adultes, style shotokan),
- samedi matin de 11h à 12h30 (ado/adultes, style karaté contact).

Plus d'informations : [valletkaratedoclub.free.fr](http://valletkaratedoclub.free.fr), 06 47 94 65 34

## >> ÉCOLE SAINTE MARIE, vide grenier

Le 13 juin, l'école Sainte Marie ouvrira ses portes de 9h à 18h à l'occasion du vide-grenier organisé par l'APEL. Une restauration et la vente de boissons à emporter seront proposées sur place dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Si vous souhaitez vous inscrire pour être exposants, quelques emplacements sont encore disponibles.

Plus d'informations : [apel.vallet@gmail.com](mailto:apel.vallet@gmail.com)

## >> COMPAGNIE LA GRAINE BLEUE, inscription à la mini-troupe et aux cours de langue des signes



La mini-Troupe, troupe de théâtre amateur enfant/ado de la Cie La Graine Bleue, ouvre ses inscriptions (à partir de 8 ans).

Les séances sont en deux parties :

- travail sur le jeu de l'acteur et ses outils,
- construction d'un personnage, improvisation, interprétation et mise en espace de textes tirés du répertoire classique ou contemporain, théâtraux ou non.

Tous les ateliers ont pour objectif la représentation et la confrontation au public. Ils aboutiront à l'élaboration d'un spectacle en fin de saison dans des conditions professionnelles.

### Vous souhaitez apprendre la langue des signes ?

La Graine Bleue ouvre ses inscriptions à partir du 21 juin.

- cours adulte : séances hebdomadaires selon votre niveau,
- éveil parent/enfant + 6 ans : 8 rendez-vous dans l'année,
- « Bébé signe » - communication gestuelle, associée à la parole.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour porter des projets avec le groupe bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.

Inscriptions et informations : 06 74 17 24 78, [lagrainebleue@gmail.com](mailto:lagrainebleue@gmail.com), Fb : Cie La Graine Bleue

## >> EXPO'VALL, organise un marché de producteurs et artisans créateurs

Après l'annulation des deux dernières éditions d'Expo-Vall', il n'était pas question pour les membres de la structure associative de rester les bras croisés. Ils organisent un marché des producteurs et des créateurs samedi 12 juin au parc du Champilambart

Plus d'une trentaine d'exposants avec une gamme de produits régionaux variée : fromages, miel, confitures, légumes, escargots, charcuteries, ostréiculteur... Au cœur du marché, un espace restauration. Des artistes et créateurs seront aussi présents : graveur sur verre, fabricant d'objet en cuir, sculpteur, romancier...

Au niveau des animations : une randonnée est organisée par les Amis des sentiers pédestres à partir de 16 h et la remise des prix des dix-sept concours départementaux des vins d'Expo-Vall' a lieu sur le site.

Samedi 12 juin, 16h à 22h30, sous réserve des contraintes sanitaires. Entrée gratuite.

## >> DON DU SANG

Vendredi 25 juin et mercredi 30 juin de 16h à 19h30, salle Raphael Hardy à Mouzillon. Merci de programmer votre RDV sur le site EFS ([mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr))



## >> PHOTOGRAPHEIN : admirez les photos des adhérents en ligne

Photographein (prononcez fotografène) c'est le nom du club photo de Vallet, mais qu'est-ce que ça veut dire ? C'est l'assemblage de deux mots grecs : photos, la lumière et graphein qui signifie écrire et donc Photographein signifie écrire avec la lumière. Récemment nous avons décidé d'ouvrir un espace pour présenter les travaux photographiques des 23 adhérents : [www.flickr.com/photos/191983431@N03/](http://www.flickr.com/photos/191983431@N03/)



©Bernard Pineau

Un de ces albums est consacré à la commune de Vallet, d'autres à nos différents concours internes que nous appelons défi. Sur chaque photo il est possible de laisser un commentaire si vous le souhaitez pour encourager nos artistes.

## >> L'OUTIL EN MAIN : devenez bénévole !

L'outil en main est une association qui a pour but l'initiation des jeunes aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, par des bénévoles passionnés ou professionnels.

Les bénévoles de L'outil en main du pays valletais ouvrent leurs ateliers aux parents et enfants intéressés de découvrir l'association.

Si vous êtes professionnel ou passionné, à la retraite ou non, et que vous souhaitez donner un peu de votre temps pour transmettre votre savoir-faire aux jeunes, nous recherchons activement des personnes motivées pour intégrer l'association.

Plus d'informations : [oemdupaysvalletais@orange.fr](mailto:oemdupaysvalletais@orange.fr), 06 28 55 12 82

## >> CINÉMA LE CEP : la réouverture tant attendue !



©Pépité magazine

Le cinéma LE CEP a rouvert ses portes le mercredi 19 mai. L'équipe de bénévoles vous accueille tous les jours pour découvrir des films variés à destination de tous les publics.

Attention, en raison du couvre-feu, les horaires des séances sont modifiés, soyez attentifs !

Les mesures sanitaires de rigueur restent en place, afin de vous recevoir dans les meilleures conditions et pouvoir ensemble profiter sereinement de ce retour en salle. La jauge est actuellement limitée à 80 personnes et sera allongée lorsque la situation sanitaire le permettra.

Le cinéma le CEP restera ouvert tout l'été !

Réservations et informations : [www.cinemalecep.fr](http://www.cinemalecep.fr)

Vous pouvez également suivre l'actualité et les événements du cinéma sur Facebook et Instagram.

## >> ASSOCIATION DE GYM : des programmes sport / santé à la maison !

Pour continuer à être actif, le comité régional FF EPGV (vitafédé) et l'AGV Vallet vous propose de s'inscrire aux programmes sport santé chez soi sur [www.sport-sante.fr/epgv-comite-regional-pays-de-la-loire](http://www.sport-sante.fr/epgv-comite-regional-pays-de-la-loire).

Et bonne nouvelle, la marche nordique a pu reprendre en plusieurs petits groupes les samedis matins !

Plus d'informations : 06 95 88 16 05, [agvvallet@orange.fr](mailto:agvvallet@orange.fr), [www.agv-vallet.fr](http://www.agv-vallet.fr), [www.facebook.com/agv44330](http://www.facebook.com/agv44330)

## >> VALLET DANSE : inscriptions en ligne

Cette année, Vallet danse a choisi de passer par le biais de Hello asso pour ses inscriptions. Pour les adhérents déjà inscrits : nous réservons 2 semaines d'exclusivité du 21 juin au 4 juillet - un mail sera envoyé aux adhérents avec le lien.

Pour les nouveaux adhérents : à partir du 5 juillet, nous prenons toutes les inscriptions, rendez-vous sur notre site internet - [valletdanse.net](http://valletdanse.net) - à l'onglet « Inscriptions ».

Rappel : pour les nouveaux inscrits, pensez à vos certificats médicaux.

## >> ESCRIME VALLETAISE : des cours en extérieur

L'escrime valletaise, a eu le plaisir de reprendre les cours depuis le début du mois d'avril en extérieur. Sous le préau de l'école Sainte Marie et en complément sur le site de l'école Ste Anne-St Jean Baptiste du Loroux Bottereau.

Nous remercions ces deux écoles pour leur soutien qui nous est très précieux ainsi que les personnes du bureau qui se sont beaucoup investies pour que ces cours soient possibles. Un bureau dynamique, deux très bons maîtres d'armes et des escrimeurs motivés, voilà le cocktail idéal pour une reprise dans la joie et la bonne humeur !

Plus d'informations : 06 87 84 15 40 [valletescrime@gmail.com](mailto:valletescrime@gmail.com), [escrime-valletaise.fr](http://escrime-valletaise.fr)

## >> CLUB DE TAEKWONDO : une nouvelle discipline à la rentrée

Le Club, proposera dès la rentrée prochaine une nouvelle discipline coréenne. Le Sundo est un art de santé interne traditionnel coréen combinant yoga et méditation taoïste. Travail de méditation, de postures et d'assouplissements sur des cours d'1h30. (jour à définir)

Plus d'informations : [ATV\\_vallet.fr](http://ATV_vallet.fr), [entraîneur.atvvallet@gmail.com](mailto:entraîneur.atvvallet@gmail.com)

## >> TG VALLET LUTTE : à la découverte de la lutte et du wrestling training

La lutte est accessible à partir de 4 ans. À travers les valeurs de l'olympisme, nous poursuivons constamment la recherche du haut-niveau et nos compétiteurs s'illustrent chaque année lors des championnats de France.

Le wrestling training est une discipline de sport santé accessible à partir de 15 ans. Ce sport peut aussi servir de complément physique. Au programme : échauffements, travail cardiovasculaire, renforcement musculaire, développement de la coordination et de la mobilité et étirements, le tout en musique.

Venez tester nos disciplines lors de séances d'essais !

Plus d'informations : [www.tgvalletlutte.fr](http://www.tgvalletlutte.fr) - [contact@tgvalletlutte.fr](mailto:contact@tgvalletlutte.fr)

CULTURE

## ÉCOLE DE MUSIQUE LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !



ENVIE DE FAIRE DE LA MUSIQUE, APPRENDRE UN INSTRUMENT, SE PERFECTIONNER, CHANTER ? C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE.

Depuis le 17 mai, les usagers du territoire sont invités à s'inscrire en ligne à l'École de musique Sèvre & Loire.

Si vous ou votre enfant êtes déjà inscrit à l'école de musique :

- depuis le 17 MAI, le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur le site de la CCSL ou directement sur [bit.ly/edm-ccsl](http://bit.ly/edm-ccsl). Vous avez dû recevoir un courrier avec vos codes d'adhérent, inscrivez-vous avec.

Si vous ou votre enfant n'êtes pas encore inscrit à l'école de musique,

- à partir du 07 JUIN, le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur [bit.ly/edm-ccsl](http://bit.ly/edm-ccsl).

INSCRIPTION EN LIGNE SUR  
[bit.ly/edm-ccsl](http://bit.ly/edm-ccsl)

RENSEIGNEMENTS : [ecoledemusique@cc-sevreloire.fr](mailto:ecoledemusique@cc-sevreloire.fr)  
02 51 71 52 28

## NOS ÉVÉNEMENTS

Plus d'infos sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

Plus d'infos sur [enfance.cc-sevreloire.fr](http://enfance.cc-sevreloire.fr)

ORGANISATION

## NOS HORAIRES POUR CET ÉTÉ EN JUILLET ET AOÛT NOS SERVICES S'ADAPTENT

La CC Sèvre & Loire et ses services s'organisent durant les vacances d'été. Découvrez-les.

### ACCUEIL, SAAD, SIAAD, TRANSPORTS SCOLAIRES...

- la plupart des services à la population conserve leurs horaires habituels, sauf jour fériés.

Ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Plus d'infos sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

### DÉCHÈTERIES

- les déchèteries intercommunales à Vallet et au Loroux-Bottreau seront ouvertes aux horaires habituels, sauf jour fériés.

Ouvertes du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50, le samedi de 9h00 à 17h50

Plus d'infos sur [dechets.cc-sevreloire.fr](http://dechets.cc-sevreloire.fr)

### PISCINE DIVAQUATIC AU LOROUX-BOTTEREAU

Ouverte du 3 juillet au 2 septembre, aux horaires suivants, sauf jour fériés :

- du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00 et de 15h00 à 20h00
- les week-end de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

Plus d'infos sur [piscine.cc-sevreloire.fr](http://piscine.cc-sevreloire.fr)

### PISCINE NAÏADOLIS À VALLET

Ouverte du 3 juillet au 2 septembre, aux horaires suivants, sauf changement lié au contexte sanitaire :

- lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 10h à 19h00
- mardi et vendredi, de 10h à 22h

Plus d'infos sur [piscine-naiadolis.com](http://piscine-naiadolis.com)

### RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Ouvert du mardi au samedi pendant les vacances d'été

- À La Chapelle-Heulin, le mardi de 16h00 à 18h00
- À La Regrippière, le mercredi de 10h00 à 12h00
- À La Boissière-du-Doré, le mercredi de 10h00 à 12h00
- À La Remaudière, le mercredi de 16h00 à 18h00
- À Mouzillon, le jeudi de 16h00 à 18h00
- Au Pallet, le jeudi de 16h00 à 18h00
- À Vallet, le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 13h00

Plus d'infos sur [bibliotheques.cc-sevreloire.fr](http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr)

### RELAIS ASSISTANT MATERNEL

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- RAM à Divatte-sur-Loire, le mardi et le vendredi, de 9h30 à 12h30 le lundi et le mercredi de 14h00 à 17h00
- RAM au Pallet, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h00 le lundi de 14h00 à 17h00

Plus d'infos sur [enfance.cc-sevreloire.fr](http://enfance.cc-sevreloire.fr)

### URBANISME

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Fermeture de mi-juillet à la mi-août avec une alternance des ouvertures des permanences de l'Espace Loire et de l'Espace Sèvre.

Plus d'infos sur [urbanisme.cc-sevreloire.fr](http://urbanisme.cc-sevreloire.fr)

MÉDIAS & COMMUNICATION

## FEUILLE DE ROUTE SÈVRE & LOIRE

oyé, oyé !  
Surveillez votre boîte aux lettres en juin !  
Le journal Sèvre & Loire - Edition N° 2 sera chez vous dans quelques jours

## QUELS SONT NOS AMBITIONS DE DEMAIN ? Quelle vision de notre territoire intercommunal à l'horizon 2026 et après ?

Les élus du mandat 2020-2026 présentent leur feuille de route dans le nouveau journal Sèvre & Loire !

Découvrez-le sur notre site internet en avant-première, début juin.

Plus d'infos sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

c'est officiel  
LA RENTRÉE DU VIGNOBLE À VELO n'aura pas lieu cette année !  
Promis notre prochaine édition, en 2022, sera détonnante !



## En juin

### Visites du Champilambart

11 et 12 juin - Champilambart - sur inscription

### Marché des producteurs

12 juin de 16h à 22h30 - Champilambart

### Vide grenier

13 juin de 9h à 18h - école Sainte Marie

### Spectacle Champilambart

15 juin à 19h30 - « An Irish story » - compagnie Innisfree - Champilambart

### 1<sup>er</sup> tour des élections départementales et régionales

20 juin de 8h à 18h - Mairie de Vallet

### Spectacle Champilambart

22 juin à 20h - Roukiata Ouedraogo « je demande ma route » - Champilambart

### Forum des associations sportives et culturelles

26 juin de 9h30 à 12h30 - Champilambart

### 2<sup>ème</sup> tour des élections départementales et régionales

27 juin de 8h à 18h - Mairie de Vallet

## Juillet

### Feu d'artifice de la fête nationale (sous réserve)

13 juillet à 23h - Champilambart

En raison du contexte sanitaire, les événements pourront être reportés ou annulés. Merci de votre compréhension.



Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau

Téléphone standard : 02 40 33 92 00

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Services ouverts le lundi de 9h à 12h30

et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr)

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons né(e)s entre juin 2005 et juillet 2005, doivent se faire recenser. L'intéressé(e) doit avoir 16 ans révolu et se présenter au Pôle services & démarches dans les trois mois qui suivent et devra se munir de sa carte nationale d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne sur le site de la ville [vallet.fr](http://vallet.fr) - Vallet Pratique, Vie Quotidienne - Citoyenneté, Recensement, Elections - Recensement Militaire ou Citoyen

## État civil

### >> NAISSANCES

**VALLOIS Marin**, né le 4 mars 2021 - 8 impasse César Franck  
**LEFEUVRE CLARIOND Nora**, née le 5 mars 2021 - 23 bis route de la Loire  
**CALVÉ Tayronn**, né le 8 mars 2021 - 6 rue Emile Gabory  
**GAIGÉARD Lyla**, née le 17 mars 2021 - 40 Bonne Fontaine  
**VERIN Alicia**, née le 18 mars 2021 - 83 B Les Chaboissières  
**BUREAU Elise**, née le 21 mars 2021 - 308 Les Courrères  
**MOTTE Lyana**, née le 27 mars 2021 - 306 Grondin  
**HAMON Raphaël**, né le 31 mars 2021 - 435 La Chalouisière  
**BELNOUE Lya**, née le 1er avril 2021 - 28 La Pétinière  
**SEGONDS Emy**, née le 4 avril 2021 - 110 La Chalouisière  
**PERY TESSIER Lubin**, né le 12 avril 2021 - 74 rue d'Anjou  
**BARDY Corentin**, né le 14 avril 2021 - 3 bis chemin du Brochet  
**LERAY Solyne**, née le 15 avril 2021 - 31 Les Creusettes  
**ROBIN Louna**, née le 17 avril 2021 - 1 La Massonnière  
**CHAPELLIER Lyla**, née le 22 avril 2021 - 326 Les Courrères  
**GRATON Chloé**, née le 27 avril 2021 - 1 route des Corbeillères  
**MORINIÈRE DAVY Siméon**, né le 14 mai 2021 - 72 rue d'Anjou

### >> DÉCÈS

**JOLLY Thierry**, le 1er mars 2021 - 26 La Baronnière  
**BOURON Frédéric**, le 15 mars 2021 - 11 La Ménardièrre  
**DHENIN Yves**, le 19 mars 2021 - 99 La Gobinière  
**ROUSSELIÈRE Bernard**, le 20 mars 2021 - 13 rue Maître Pierre  
**BRAUD Jean-Yves**, le 1er avril 2021 - 4 rue de l'Aubépine  
**COUILLAUD Jean-Claude**, le 2 avril 2021 - 10 rue de l'Aubépine  
**COLAS née AUGUSSEAU Gabrielle**, le 18 avril 2021 - « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie  
**MOUCHE Joseph**, le 12 avril 2021 - 1 boulevard Allemagne Fédérale  
**PASQUEREAU née MARIOT Claire**, le 26 avril 2021 - 7 rue Maître Pierre  
**SÉJOURNÉ née BOUCHAUD Huguette**, le 5 mai 2021 - 12 rue du Progrès  
**CORBET née CHÂTRY Marie-Josèphe**, le 13 mai 2021 - 106 Les Chaboissières  
**AUBRON Pierre**, le 15 mai 2021 - 114 Les Corbeillères  
**MARIOT Auguste**, le 15 mai 2021 - 21 La Marchinchère  
**BAUMARD née HÉAS Hermance**, le 24 mai 2021 - « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie

### >> MARIAGES

**MORINIÈRE Francky et LEBLAIS Virginie**, le 20 mars 2021 - 1 La Fécunière

### NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE 3237